



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## entreprises en difficulté

Question écrite n° 92764

### Texte de la question

Ils travaillent pour des cabinets d'audit (ou cabinets de conseil en ressources humaines), leur spécialité : le plan social. On les appelle les « consultants ». Lorsqu'une entreprise va mal, que les actionnaires perdent de l'argent, qu'il faut fermer des sites, décider d'un plan social, choisir les salariés dont on va se séparer, apaiser leur colère ou tenter de les reclasser, les consultants entrent alors en jeu discrètement dans les usines et les entreprises. L'État fait également appel à leurs services, extrêmement coûteux, pour remettre les chômeurs indemnisés au travail afin de soulager l'ANPE, débordée. En France, on compte des centaines de cabinets de conseil. Certains sont mêmes cotés en Bourse et brassent des millions d'euros. À ce sujet, certains médias nationaux ont dernièrement pointé du doigt des méthodes révoltantes qu'emploieraient certains consultants pour se débarrasser d'employés et exploiter leur désarroi, et ont aussi montré au grand public comment le chômage est un business lucratif pour ces cabinets pour qui l'élément humain n'est pas une priorité. Compte tenu de cette situation scandaleuse, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande désormais à M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes de lui indiquer les mesures urgentes qu'il entend prendre afin de moraliser cette profession.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

**Circonscription :** Hautes-Pyrénées (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 92764

**Rubrique :** Entreprises

**Ministère interrogé :** emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

**Ministère attributaire :** travail, relations sociales et solidarité

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 avril 2006, page 4353